



Madame, Monsieur,

Le 1er décembre 2020, nous avons conclu un accord avec la société KKR relatif aux activités de Coiffure Professionnelle et la marque OPI avec la société Coty, qui a abouti à la création de notre nouvelle société Wella Company.

Dans le prolongement de ce projet de séparation avec la société Coty, Wella Company mène actuellement un projet de transformation informatique afin de mettre en service son propre ERP et sa plate-forme d'Achats Ariba, qui devraient être pleinement opérationnels d'ici le 7 février 2022.

Nous nous préparons à établir une nouvelle structure d'entreprise qui regroupera l'ensemble des sociétés Wella dans le monde. À cette fin, nous aimerions partager avec vous les informations nécessaires sur la façon dont votre entreprise continuera à travailler avec le groupe Wella.

Si vous êtes également un client Wella, vous recevrez en plus une lettre séparée de la part de notre département commercial qui vous indiquera la marche à suivre relative aux commissions, factures, notes de débit et réclamations.

POURQUOI NOUS VOUS CONTACTONS

Nous vous écrivons car vous avez été identifié comme l'un de nos fournisseurs Wella situés en Europe.

À compter du 1er février 2022, toutes les opérations de Wella seront gérées par les entités juridiques détenues par le groupe Wella. Cette lettre contient les modifications et informations détaillées qui s'appliqueront aux futures transactions avec Wella et ses belles marques.

Les principaux sujets sur lesquels nous souhaitons attirer votre attention sont les suivants :

1. **Modifications à appliquer liées à la nouvelle entité légale Wella** ; ces changements sont minimes et concernent principalement la modification des adresses mails et des numéros de POs à reporter sur vos factures
2. Impact sur le **processus de facturation** pendant et après la transition des Systèmes d'Information
3. **L'e-mail de l'équipe Comptes Fournisseurs Wella** en cas de besoin
4. Le **processus de communication** futur

1. MODIFICATIONS À APPLIQUER SUR L'ENTITÉ LÉGALE WELLA FRANCE A PARTIR DU 1^{ER} FEVRIER 2022, DATE DE BASCULE DES SYSTEMES D'INFORMATION.

Seule l'adresse e-mail pour l'envoi des factures change et devient : PDF.FR.3130@wella.com.
Le reste de nos coordonnées est inchangé.

Le tableau suivant reprend les infos avant/après le 1^{er} février.



COORDONNEES jusqu'au 31 Janvier 2022

<u>Wella France</u>
Libellé de facturation (à inscrire sur la facture)
Wella France SAS 13 ter Boulevard Berthier 75 017 Paris TVA intra communautaire : FR 44 888407814
Envoi des courriers pour traitement comptable
Adresse de facturation
Par courrier traditionnel (à inscrire sur l'enveloppe)
Wella France TSA 24 646 75 843 PARIS CEDEX 17
Ou par mail
PDF.France.HFC5130@wella.com

COORDONNEES A compter de Février 2022

<u>Wella France</u>
Libellé de facturation (à inscrire sur la facture)
Wella France SAS 13 ter Boulevard Berthier 75 017 Paris TVA intra communautaire : FR 44 888407814
Envoi des courriers pour traitement comptable
Adresse de facturation
Par courrier traditionnel (à inscrire sur l'enveloppe)
Wella France TSA 24 646 75 843 PARIS CEDEX 17
Ou par mail
PDF.FR.3130@wella.com

Remarque : il n'y aura pas de livraison (uniquement pour les achats stockés) et les systèmes ne fonctionneront pas du 1er au 6 février 2022 inclus, afin de pouvoir effectuer la bascule des systèmes d'information de Coty vers Wella.

Important

Si vos affaires s'inscrivent dans le cadre de l'entité légale « Wella International Opérations Switzerland Sarl », veuillez noter que les coordonnées de l'entité légale sont inchangées à l'exception de l'adresse e-mail pour l'envoi des factures :

- ✓ Adresse du Siège Social et bureau : Chemin Louis Hubert 1-3 ; 1213 Petit Lancy
- ✓ Adresse e-mail : PDF.CH.3400@wella.com
- ✓ Numéro de TVA : DE335700288 si vous livrez des marchandises à notre entrepôt de Weiterstadt situé en Allemagne

2. IMPACT SUR LE PROCESSUS DE FACTURATION AUTOUR DE LA PERIODE DE TRANSITION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Vous recevrez prochainement une communication spécifique sur les différents scénarios (par exemple commande passée avant le 1^{er} février et livraison de la commande effectuée après...) et les actions à entreprendre lors du processus de facturation.

Nous vous recommandons par ailleurs d'être à jour dans l'envoi de vos factures dès lors que la prestation de service et/ou la livraison des produits sont effectuées.

3. ADRESSES DE CONTACT EN CAS DE BESOIN

Pour toute demande commerciale, veuillez appeler votre contact Wella habituel.

Pour les demandes d'information sur la facturation ou autre sujet d'ordre financier, veuillez envoyer un mail à l'adresse e-mail indiquée ci-dessous avec une description détaillée du problème ou de votre question ainsi que vos coordonnées : adresse, adresse e-mail et numéro de téléphone.

- ✓ AP.QUERIES.FR.3130@wella.com si vos affaires sont avec la filiale Wella France.
- ✓ AP.QUERIES.GENEVA@wella.com si vos affaires sont avec l'entreprise Wella International Opérations Switzerland Sarl.

Veuillez noter que l'équipe qui gère les Comptes Fournisseurs peut avoir besoin de vous contacter au sujet de votre facture ou de vos données. Afin de vous assurer de recevoir leurs messages et d'éviter qu'ils échouent dans vos indésirables, veuillez ajouter leur adresse e-mail à vos contacts de messagerie.



4. COMMUNICATIONS FUTURES

Conformément à notre plan de communication, vous recevrez bientôt les courriers suivants :

- ✓ Communication sur le **processus de facturation autour de la période de transition des systèmes d'information.**
- ✓ **Communication sur notre site Web Fournisseur.** Nous vous encourageons à visiter notre site ici -> [Web Fournisseur](#) pour découvrir les dernières infos et les instructions détaillées sur le maintien d'un partenariat réussi avec Wella.

Un très grand merci pour votre soutien sur la transition du groupe Wella. Nous sommes heureux de poursuivre notre partenariat avec vous pour la prospérité de nos affaires respectives.

Très cordialement

Stephanie Gemmell
Chief Procurement Officer Wella Company